

2018/2023



Bilan PLPDMA 2018-2023

Programme Local de Prévention des Déchets
Ménagers et Assimilés (période 2018 à
2023)



Communauté d'Agglomération

Lens-Liévin



Alain LHERBIER

13e Vice-Président

Chargé de la réduction, de la collecte
et de la valorisation des déchets

Maire de Gouy-Servins

Édito

« C'est un enjeu majeur pour notre territoire de réduire et de mieux trier nos déchets.

La quantité de déchets produits est issue des modes de consommation de notre société. Collectivités, habitants, nous avons tous à notre échelle, entre nos mains, des leviers d'actions afin de réduire notre production de déchets.

Depuis 2010, grâce à la mise en place des actions de réductions des déchets dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA), nous avons réussi à réduire nos déchets passant de 153 018 en 2010 à 145 619 tonnes en 2022. Une tendance à la baisse nette de plus de 5 %, malgré un contexte sanitaire compliqué durant deux années consécutives qui nous a engendré une hausse. En 2022, nous commençons à retrouver des productions de déchets comparables à celles avant Covid. Il est essentiel de continuer dans cette belle dynamique.

Les réglementations nous engagent de plus en plus à réduire les déchets, diminuer la mise en décharge et améliorer le tri des déchets.

Recycler permet de :

Réduire le recours aux matières premières prélevées dans la nature ;

Favoriser l'industrie locale en lui fournissant des matières premières ;

Respecter la réglementation

A travers ce document, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin effectue le bilan de notre Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et d'envisager la suite à donner pour le prochain PLPDMA (2024-2028) pour les 6 prochaines années.

Sommaire

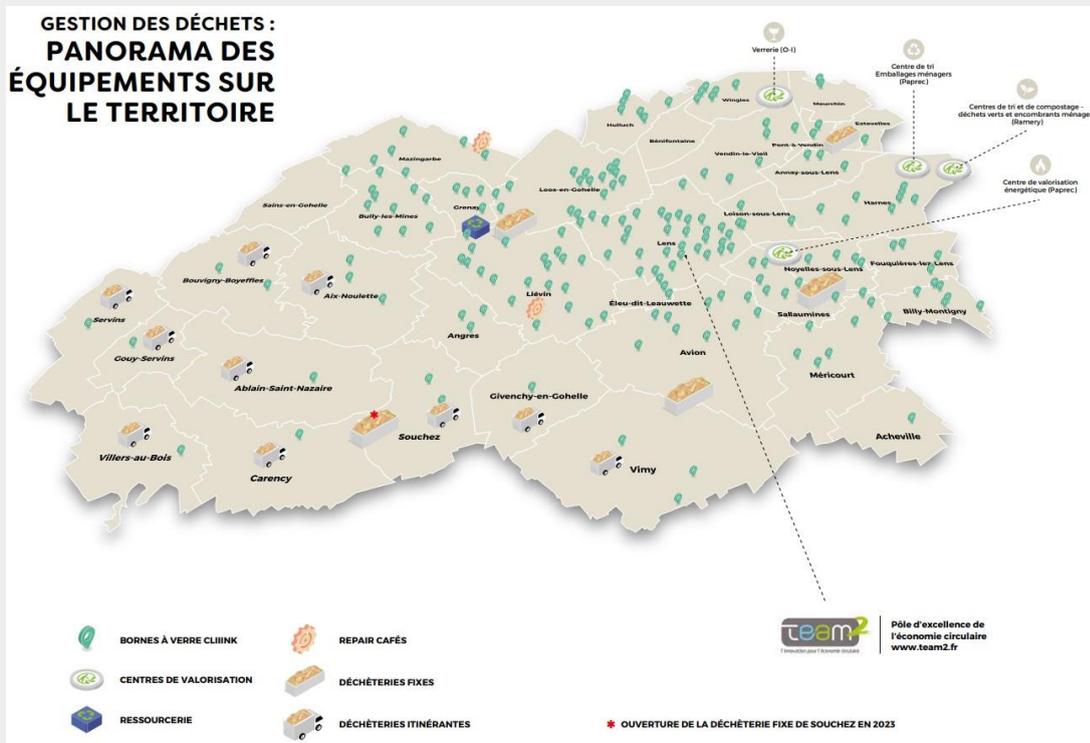
Présentation générale

Les objectifs

Les indicateurs globaux

Le détail des 6 axes

Présentation générale



244 150 habitants

Le district de Lens-Liévin a été créé en **1973** avec la mise en service de l'incinérateur de Noyelles-sous-Lens, puis la **CALL (communauté d'agglomération de Lens-Liévin)** en 2001. Tout au long de ces années, l'agglomération a su se moderniser.

Nous collectons, traitons et valorisons les déchets pour le compte de ses 36 communes, près de **146 626 tonnes** de déchets soit environ **596 kg/hab/an** (en 2022). L'agglomération de Lens-Liévin représente **244 150 habitants**.



146 626 tonnes



Les compétences

La collecte des déchets



La collecte des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) est assurée par différents prestataires de service. Elle comprend la collecte des ordures ménagères, de la collecte sélective, du verre, encombrants et déchets verts.

En complément des prestations de collecte, la collectivité dispose de différents marchés de fourniture et d'acquisition d'équipements de pré-collecte (bacs roulants, sacs plastiques, bornes d'apport volontaire aériennes et enterrées).

Un réseau de 4 déchèteries fixes et une déchèterie mobile sur 10 communes permet aux usagers de trier leurs déchets occasionnels.

Le traitement des déchets

Les DMA sont valorisés dans des unités de traitement de déchets dédiées :

- Valorisation matière pour les emballages ménagers recyclables issus de la collecte sélective, le verre, les encombrants et certains déchets issus des déchèteries.
- Valorisation organique pour les déchets verts (gazon, branchages...) collectés en porte-à-porte, en déchèterie.
- Valorisation énergétique pour les ordures ménagères résiduelles par l'incinération.



Sensibilisation au tri et à la prévention des déchets



Depuis 1998, la collectivité a mis en place la collecte sélective des emballages et journaux-magazines. Depuis, elle mène une sensibilisation du public au bon geste de tri.

En 2019, les élus ont voté le **PLPDMA** (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés).

Les déchets sont traités dans différentes usines de traitement



Le centre de tri des emballages
- Paprec
(Harnes)



Le centre d'incinération
- Callergie, Paprec Energies
(Noyelles-sous-Lens)



La verrerie
- OI Manufacturing
(Wingles)



Le centre de compostage
- Rameny
(Harnes)



Le centre de valorisation des encombrants
- Rameny
(Harnes)

La collectivité dispose d'un réseau **de 4 déchèteries fixes** situées à Sallaumines, Pont-à-Vendin, Avion et Liévin. Un système de **déchèterie mobile** dessert 10 communes du territoire à raison de 2 fois par mois.

Ce sont des outils innovants, déchèterie à plat (Avion et Liévin) avec une Ressourcerie (et un magasin de vente) accolée à celle de Liévin.



La compétence « prévention des déchets » s'exerce dans le service « Gestion des déchets » qui lui-même rattaché à la Direction « Patrimoine et Cadre de vie ». La prévention des déchets est animée par :

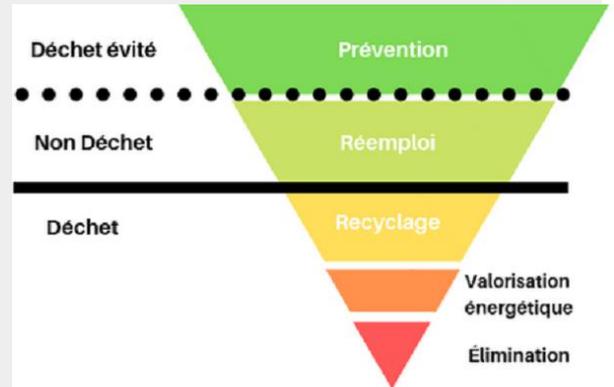
- un chargé de missions exploitation prévention des déchets à 40 % sur ce poste.

Le Vice-Président chargé de la réduction, de la collecte et de la valorisation des déchets est M. LHERBIER, Maire de Gouy-Servins et le Conseiller Délégué, chargé de la Politique Zéro Déchet et des dépôts sauvages est M. MESSEN, Maire de Wingles.

La définition de la prévention des déchets

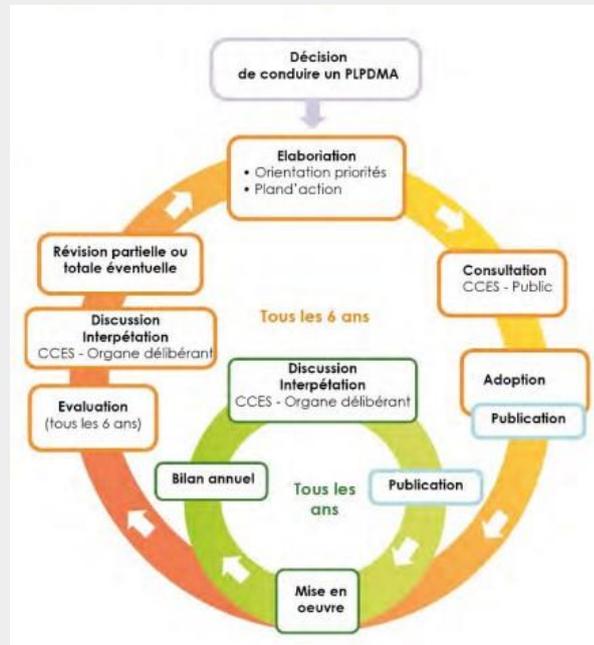
La prévention des déchets consiste à réduire la quantité de déchets produits et/ou leur dangerosité. Par la directive européenne 2008/98 CE, la prévention est devenue une priorité dans la gestion des déchets (article 4). Les objectifs réglementaires de réduction et de valorisation des déchets :

Les lois « Grenelle 1 » du 3 août 2009 et « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 qui fixent comme diminution des Ordures Ménagères Assimilées (OMA) de 7 %.



L'élaboration, mise en œuvre et suivi du PLPDMA

Le contenu et les modalités d'élaboration, de suivi et de révision des Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sont précisés dans le décret 2015-662 du 10 juin 2015. Le PLPDMA de la CALL a été voté le 5 octobre 2018 par les élus communautaires.



Les objectifs de réduction des déchets

La Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 18 août 2015 étend les objectifs sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020 instaure :

- Mise en place du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024

÷ par 2 de la mise en décharge des déchets non dangereux entre 2010 et 2025

- 15 % des DMA en 2030 par rapport à 2010

Le contexte et les faits marquants

Mars à juin 2020 : Covid et confinement

Juillet 2020 à mars 2022 : port du masque obligatoire dans tous les lieux clos

Juin 2021 à mars 2022 : Pass sanitaire puis pass vaccinal

Mars 2022 : fin du port du masque et du pass

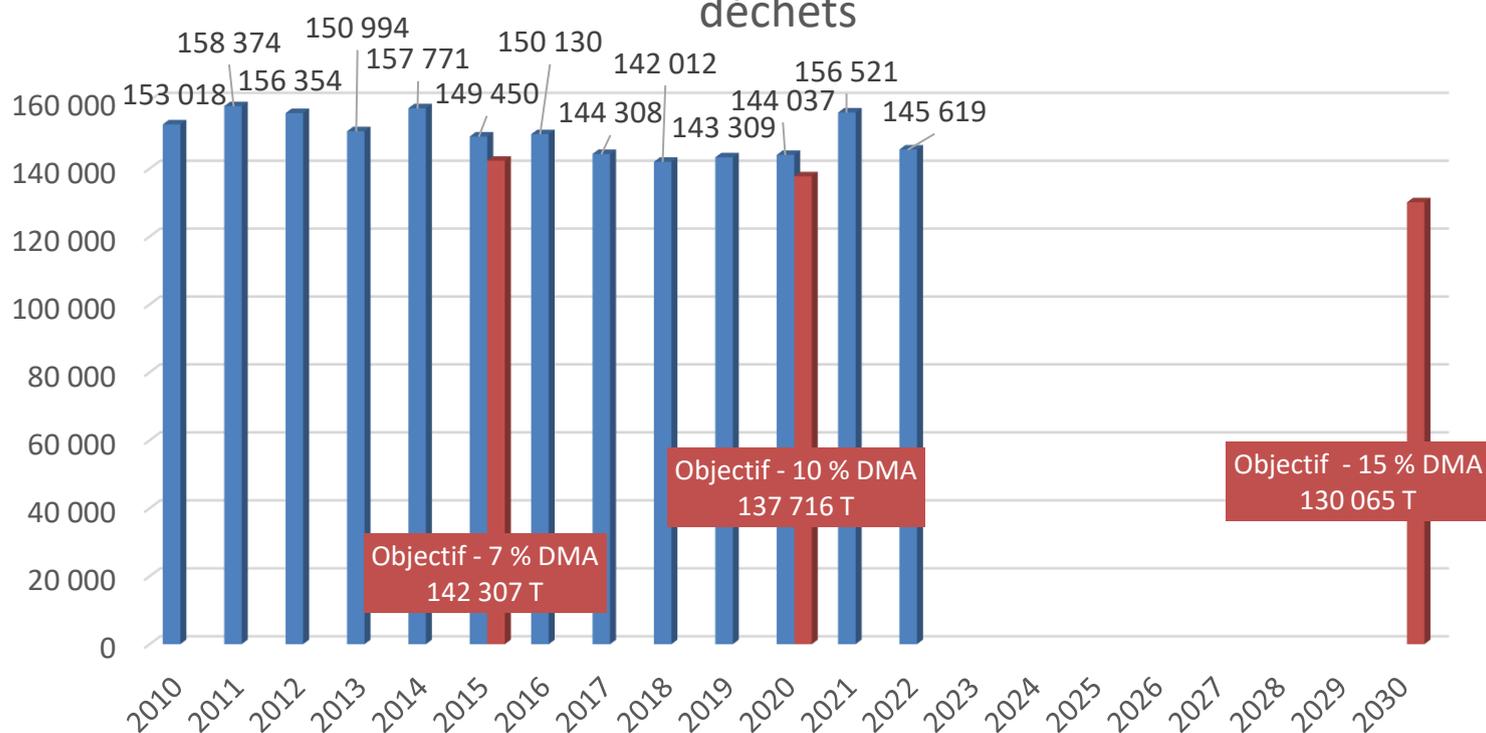
Février 2022 à février 2023 : départ du chargé de mission et vacance du poste durant un an.



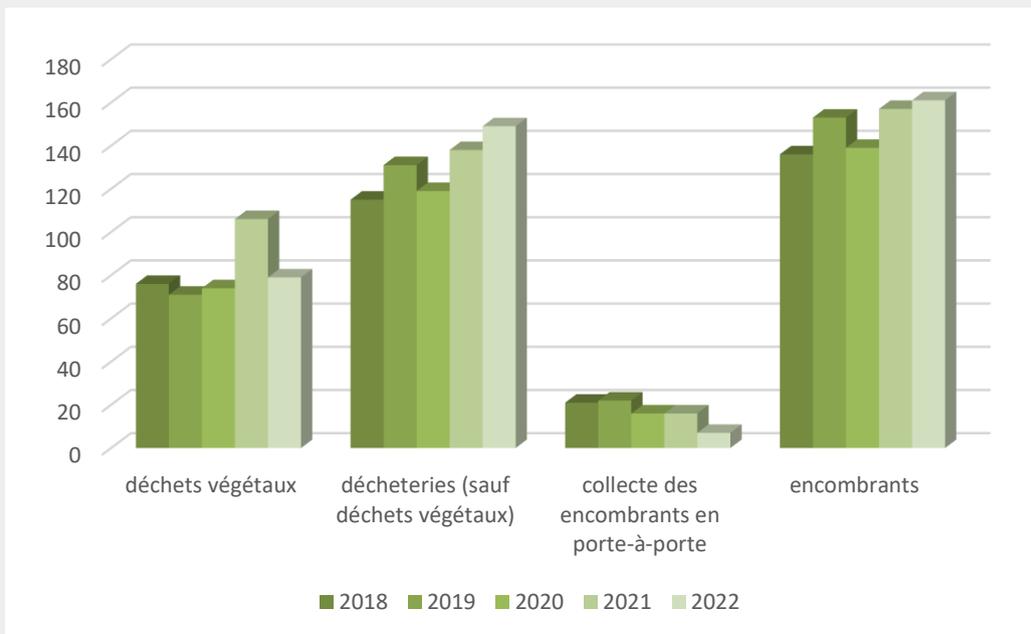
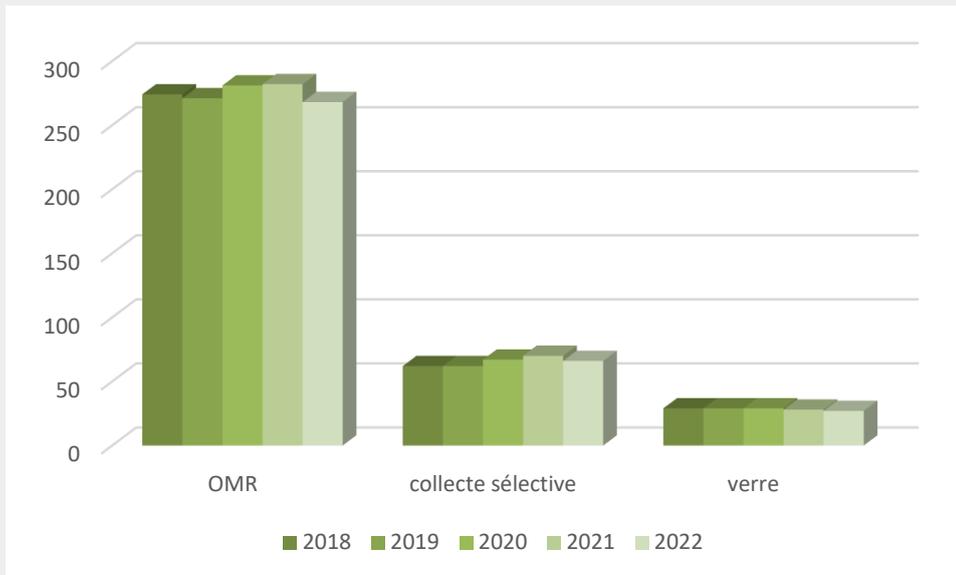
Les indicateurs globaux du PLPDMA

A partir des tonnages de DMA estimés à 596 kg/habitant/an en 2022 pour la CALL, les objectifs étaient déclinés sur plusieurs années.

Les objectifs réglementaires en matière de réduction des déchets



Afin d'effectuer le bilan des résultats de la réduction des déchets sur le territoire entre 2018 et 2022. Les graphiques suivants apportent une précision sur l'évolution des tonnages de DMA (en kg/habitant/an).



Le détail des 6 axes

Le plan d'actions a été élaboré dans la continuité des actions menées depuis 2015 et en tenant en compte du diagnostic effectué pour la mise en place du Programme Local de Prévention des Déchets en 2018.

Le PLPDMA a été voté le 5 octobre 2018 par les élus communautaires. Ce plan d'actions (2018-2023) se décompose en 6 axes et 20 actions.



Être éco-exemplaire



Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets



Lutter contre le gaspillage alimentaire



Favoriser la consommation responsable



Favoriser le réemploi et la réutilisation



Sensibiliser à la prévention des déchets



Axe 1 : ETRE ECO-EXEMPLAIRE

Promouvoir la mise en place d'écogestes au sein des services de la communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et des 36 communes adhérentes



BILAN 2018-2023

- Mise à disposition de gobelets réutilisables aux communes, associations...
- Mise en place de fontaines à eaux sur les différents sites de la CALL
- Implantation de composteurs collectifs partagés sur les sites communautaires et municipaux
- Installation de boîtes à livres dans les communes
- Communication sur l'exemplarité



CHIFFRES CLÉS

> 14 sites de compostage sur les sites communautaires et municipaux

	Actions	Réalisé
1-1	Sensibilisation et formation des agents de la CALL et des 36 communes	-
1-2	Promotion de l'eau du robinet et achat d'Eco-cup pour les manifestations	ok
1-3	Mise en place d'écogestes par les agents	-
1-4	Promotion du compostage sur les sites communautaires et municipaux	14
1-5	Promotion du Réemploi du mobilier / matériel de bureau	-
1-6	Mise en place de boîte à livres / solution réemploi des livres	ok
1-7	Mise en place d'un réseau ECO-TEAM avec les 36 communes	-
1-8	Rédaction Charte Éco-Manifestation	-
1-9	Communication sur l'exemplarité (affiches, guides...)	ok



> Sortir du plastique jetable.

> Généraliser les poubelles de tri des emballages dans l'espace public.

OBJECTIFS 2024-2029

> Continuité dans les l'accompagnement des communes dans la mise en place des écogestes.





Axe 2 : ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIO- DÉCHETS
Poursuivre la promotion du compostage domestique



BILAN 2018-2023

- Distribution de kits de compostage (composteurs et bio-seau) aux habitants
- Organisation de réunions publiques
- Edition de supports de communication sur le compostage



CHIFFRES CLÉS

- > 6 998 composteurs entre 2015 et 2022
- > 7,9 % de foyers dotés
- > 20 réunions publiques organisées (entre 2018 et 2021)

	Actions	Réalisé
1-1	Distribution de kits de compostage (bio-seau et composteur)	6 6998
1-2	Réalisation d'outils de communication	Affiches, kakémonos, flyers
1-3	Organisation de permanences trimestrielles	-
1-4	Organisation de réunions publiques	20



> Valoriser les biodéchets.

> Mise en place du tri à la source des biodéchets.

OBJECTIFS 2024-2029

- > Proposer des réunions publiques en présentiel.
- > Intégrer la réduction des déchets de jardin dans les réunions compostage.





Axe 2 : ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIO- DÉCHETS
Expérimenter le compostage collectif



BILAN 2018-2023

- Installation de composteurs collectifs partagés
- Edition de supports de communication sur le compostage
- Formation de référents-composteurs



CHIFFRES CLÉS

- > 25 composteurs collectifs partagés entre 2021 et 2022
- > 37 référents-composteur formés entre 2021 et 2022

	Actions	Réalisé
1-1	Installation de composteurs collectifs partagés	25
1-2	Formation et sensibilisation des usagers et agents techniques	37
1-3	Création d'outils de communication	panneaux, affiches, kakémonos
1-4	Rédaction d'un appel à candidature et charte d'engagement	ok
1-5	Organisation de rencontres autour des composteurs partagés	-



> Valoriser les biodéchets.

> Mise en place du tri à la source des biodéchets.

OBJECTIFS 2024-2029

> Continuité dans l'action





Axe 2 : ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIO- DÉCHETS

Mettre en place des lombricomposteurs dans les écoles volontaires dans le cadre d'un projet « École Zéro Déchet »



BILAN 2018-2023

- Action non réalisée

CHIFFRES CLÉS

> non déterminé

	Actions	Réalisé
1-1	Appel à candidatures et sélection des écoles	-
1-2	Réunion de lancement projet « École Zéro Déchet »	-
1-3	Distribution de lombricomposteurs dans les écoles	-
1-4	Organisation d'animations	-
1-5	Réalisation d'outils de communication	-
1-6	Rédaction d'une charte d'engagement de la classe	-



> Sortir du plastique jetable.

> Lutter contre le gaspillage alimentaire.

> Valoriser les biodéchets.

OBJECTIFS 2024-2029

> Déploiement d'un module spécifique « École Zéro Déchet »





Axe 2 : ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURGAER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIO- DÉCHETS
Mettre en place des composteurs dans les cimetières



BILAN 2018-2023

- Expérimentation dans un cimetière
- Création de supports de communication

CHIFFRES CLÉS

- > 1 composteur collectif partagé dans un cimetière
- > 2 agents municipaux formés en référents-composteur



	Actions	Réalisé
1-1	Installation de composteurs collectifs partagés dans les cimetières	1
1-2	Création d'outils de communication	Panneaux
1-3	Rencontre avec les agents en charge des cimetières	-



> Valoriser les biodéchets.

> Mise en place du tri à la source des biodéchets.

OBJECTIFS 2024-2029

> Continuité de l'action.





Axe 2 : ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIO- DÉCHETS
Organiser une session de formation guides-composteurs et créer un réseau



BILAN 2018-2023

- Formation de guides-composteurs
- Participation aux événements nationaux

CHIFFRES CLÉS

- > Participation en 2021 à l'événement « Tous au Compost »
- > 16 guides-composteurs formés en 2021



	Actions	Réalisé
1-1	Formation de guides-composteur	16
1-2	Lancement de la semaine du compostage	En 2021
1-3	Information mail et web	Rédaction d'articles
1-4	Rédaction d'une charte guides-composteur	-



> Valoriser les biodéchets.

> Mise en place du tri à la source des biodéchets.

OBJECTIFS 2024-2029

> Continuité de l'action.





Axe 2 : ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURGAER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIO- DÉCHETS
Promouvoir le jardinage au naturel



BILAN 2018-2023

- Action non réalisée

CHIFFRES CLÉS

> Chiffres non déterminés

	Actions	Réalisé
1-1	Organisation de formation « jardinage au naturel »	-
1-2	Création d'outils de communication	-



> Valoriser les biodéchets.

> Mise en place du tri à la source des biodéchets.

OBJECTIFS 2024-2029

> A intégrer dans les réunion publiques compostage.





Axe 3 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
Lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective

BILAN 2018-2023

- Action non réalisée

CHIFFRES CLÉS

> Chiffres non déterminés



	Actions	Réalisé
1-1	Lancement d'un appel à candidature	-
1-2	Mettre en place des actions de sensibilisation	-
1-3	Création d'outils pédagogiques	-
1-4	Achat de matériel technique (balance, table de tri...)	-
1-5	Création d'outils de communication	-



> Lutte contre le gaspillage alimentaire.

> Sortir du plastique.

> Mise en place du tri à la source des biodéchets.

OBJECTIFS 2024-2029

> A intégrer dans le dispositif « Ecole Zéro Déchet ».





Axe 3 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Promouvoir la lutte contre le gaspillage alimentaire auprès des foyers, des commerçants et des restaurateurs



BILAN 2018-2023

- Action non réalisée

CHIFFRES CLÉS

> Chiffres non déterminés

	Actions	Réalisé
1-1	Création et promotion d'ateliers de cuisine des restes	-
1-2	Promotion des applications smartphone « too good to go »	-
1-3	Acquisition et distribution de « Gourmet Bag » aux restaurateurs volontaires	-
1-4	Organisation de stand Disco Soupe Disco Smoothie lors d'événements	-
1-5	Création d'outils de communication	-



> Lutte contre le gaspillage alimentaire.

> Sortir du plastique.

> Mise en place du tri à la source des biodéchets.

OBJECTIFS 2024-2029

> En fonction des opportunités.





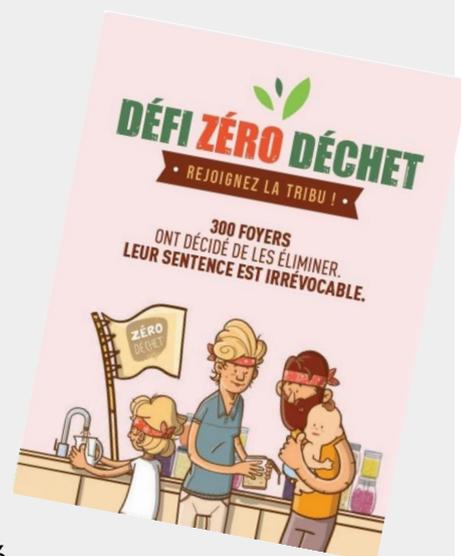
Axe 4 : FAVORISER LA CONSOMMATION RESPONSABLE
Développer des foyers « Zéro Déchet »

BILAN 2018-2023

- Organisation des défis « Familles Zéro Déchet »

CHIFFRES CLÉS

- > 288 foyers inscrits soit 872 usagers
- > 6 mois de défis
- > 1 session organisée
- > 9 structures sollicitées



	Actions	Réalisé
1-1	4 défis « Familles Zéro Déchet » sur 6 mois	1
1-2	Acquisition de kits de démarrage « Zéro Déchet »	288
1-3	Création d'outils de communication	Affiches, flyers, kakémonos
1-4	Organisation d'ateliers « DIY » Do It Yourself	-
1-5	Suivi de l'opération	ok
1-6	Rédaction de charte d'engagement foyers / communes	ok



- > Lutte contre le gaspillage alimentaire.
- > Sortir du plastique.
- > Mise en place du tri à la source des biodéchets.
- > Favoriser le vrac pour réduire les emballages

OBJECTIFS 2024-2029

- > Proposer des ateliers en lien avec les acteurs locaux.





Axe 4 : FAVORISER LA CONSOMMATION RESPONSABLE
Collaborer avec les grandes surfaces commerciales volontaires



BILAN 2018-2023

- Action non réalisée

CHIFFRES CLÉS

> chiffres non déterminés

	Actions	Réalisé
1-1	Création d'un réseau	-
1-2	Rédaction d'une charte d'engagement	-
1-3	Trouver des solutions pour réduire les déchets	-
1-4	Permettre aux usagers d'apporter leurs propres contenants	-
1-5	Définir des opérations de communication	-



> Lutte contre le gaspillage alimentaire.

> Sortir du plastique.

> Favoriser le vrac pour réduire les emballages

OBJECTIFS 2024-2029

> A abandonner.





Axe 4 : FAVORISER LA CONSOMMATION RESPONSABLE
Promouvoir l'eau du robinet



BILAN 2018-2023

- Action non réalisée

CHIFFRES CLÉS

> chiffres non déterminés

	Actions	Réalisé
1-1	Informé sur la qualité de l'eau	-
1-2	Réalisation d'interviews de professionnels de santé	-
1-3	Rédaction d'une page dans le guide de la prévention des déchets	-
1-4	Définir des opérations de communication et des outils	-



> Sortir du plastique.

> Concertation sur la mise en place éventuelle d'une consigne pour réemploi et recyclage.

OBJECTIFS 2024-2029

> A abandonner.





Axe 4 : FAVORISER LA CONSOMMATION RESPONSABLE
Promouvoir les couches lavables



BILAN 2018-2023

- Dotation de kits gratuits de couches lavables d'une valeur de 150 € aux familles
- Organisation de réunions d'informations et d'ateliers de remise des kits



CHIFFRES CLÉS

- > 47 familles équipées en 2020
- > 42 familles équipées en 2021
- > 3 réunions et 3 ateliers réalisés en 2020
- > 5 réunions et 5 ateliers réalisés en 2021

	Actions	Réalisé
1-1	Sensibiliser le personnel et les futurs parents en liens avec les maternités	-
1-2	Organisation de formations 3 fois par an	8
1-3	Distribution de kits de démarrage 50 foyers / an	89
1-4	Définir des opérations de communication	Affiches, flyers...



> Sortir du plastique.

> Imposer la mise à disposition au public des informations sur les produits contenant des perturbateurs endocriniens.

OBJECTIFS 2024-2029

- > A réitérer
- > A développer auprès des professionnels.



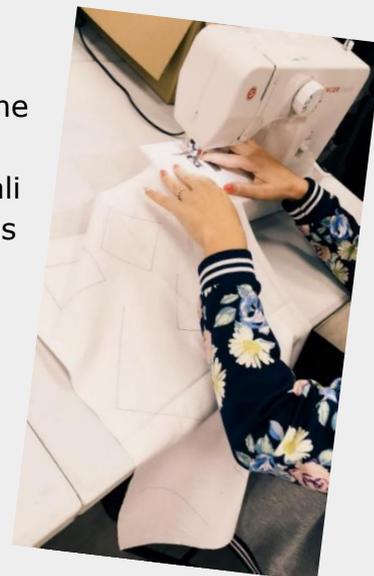


Axe 4 : FAVORISER LA CONSOMMATION RESPONSABLE
Organiser un défi couture de sacs à vracs et de tote bag



BILAN 2018-2023

- Organisation d'ateliers de couture durant la « Semaine Européenne de Réduction des Déchets » (SERD)
- Fabrication de sacs pour les couches lavables avec Vestali
- Fabrication de sacs pour les kits de démarrage « Familles Zéro déchet » par Vestali



CHIFFRES CLÉS

- > Ateliers de couture durant la SERD
- > 89 sacs couches lavables par Vestali
- > 288 totes bag pour les kits de démarrage « Familles Zéro Déchet »

	Actions	Réalisé
1-1	Kit Défi Couture	ok
1-2	Organiser avec les communes la collecte de tissus et de vêtements	-
1-3	Fournir les patrons et matériel nécessaire	ok
1-4	Définir les dates de remise des sacs lors des événements	ok
1-5	Campagne de communication	ok



> Sortir du plastique.

> Favoriser le vrac pour réduire les emballages.

OBJECTIFS 2024-2029

- > Proposer des ateliers en lien avec les acteurs locaux





Axe 5 : FAVORISER LE RÉEMPLOI ET LA RÉUTILISATION
Promouvoir la Ressourcerie



BILAN 2018-2023

- Ouverture de la déchèterie Ressourcerie de Liévin en juin 2022
- Création d'un flyer « réemploi »
- Création de 4 caissons « réemploi » dans chacune des déchèteries du territoire



CHIFFRES CLÉS

- > 1 Ressourcerie et un magasin de revente d'occasion
- > 4 caissons « réemploi » dans les déchèteries du territoire

	Actions	Réalisé
1-1	Communication sur la Ressourcerie	flyers
1-2	Développement d'ateliers	-



- > Interdire l'élimination des invendus non-alimentaires.
- > Créer des fonds pour le réemploi.

OBJECTIFS 2024-2029

- > Continuité dans l'action.
- > Renforcement de la communication sur les caissons « réemploi »





Axe 5 : FAVORISER LE RÉEMPLOI ET LA RÉUTILISATION
Promouvoir les Repair Cafés et création d'un réseau Réemploi

BILAN 2018-2023

- Création de Repair-Café sur le territoire

CHIFFRES CLÉS

- > 2 Repair Café permanents sur le territoire
- > 1 Repair Café ponctuel (2 fois par an)



	Actions	Réalisé
1-1	Mise en place d'un réseau Réemploi	-
1-2	Promotion des acteurs de la prévention	ok
1-3	Incitation à la création de Repair Café (fixe et mobile)	ok
1-4	Rédaction d'un appel à manifestation d'Intérêt	-



> Appliquer un indice de réparabilité et tendre vers un indice de durabilité.

> Favoriser la réparation et favoriser l'utilisation de pièces détachées issues de l'économie circulaire.

OBJECTIFS 2024-2029

> Accompagner techniquement et financièrement les nouveaux Repair Café





Axe 5 : FAVORISER LE RÉEMPLOI ET LA RÉUTILISATION

Développer les collectes des filières à responsabilité élargies des producteurs



BILAN 2018-2023

- Sensibilisation au bon tri lors des événements nationaux (exemple : Semaine Européenne du Recyclage des Piles)

CHIFFRES CLÉS

> Pas de chiffres précis



	Actions	Réalisé
1-1	Cartographier les points de collecte	-
1-2	Campagne de communication	Affiches, articles...
1-3	Densification des points de collecte	-



> Etendre la responsabilité des industriels dans la gestion de leurs déchets en créant de nouvelles filières.

OBJECTIFS 2024-2029

> Renforcer la communication sur les éco-organismes.





Axe 6 : SENSIBILISER À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS
Organiser des éco-événements sur la prévention des déchets

BILAN 2018-2023

- Organisation du village « Zéro déchet » durant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

CHIFFRES CLÉS

> Pas de chiffres précis



	Actions	Réalisé
1-1	Campagne de communication	Affiches, kakémonos...
1-2	Organisation d'événements	ok



> Favoriser le vrac pour réduire les emballages.

OBJECTIFS 2024-2029

- > S'appuyer sur les acteurs locaux.
- > Continuité de l'action.





Axe 6 : SENSIBILISER À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS
Créer des outils de communication sur la prévention des déchets

BILAN 2018-2023



- Création d'un site Internet dédié aux déchets
- Création d'outils de communication dédiés à la prévention des déchets



CHIFFRES CLÉS

> Pas de chiffres précis

	Actions	Réalisé
1-1	Création et impression d'affiches, kakémonos	ok
1-2	Intégration sur le site Internet	ok
1-3	Création d'animations sur la prévention des déchets	ok
1-4	Création d'outils de sensibilisation	ok



> Favoriser le vrac pour réduire les emballages.

OBJECTIFS 2024-2029

- > S'appuyer sur les acteurs locaux.
- > Continuité de l'action.





Axe 6 : SENSIBILISER À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS
Créer un guide sur la prévention des déchets

BILAN 2018-2023

- Intégration des actions de prévention des déchets dans le guide déchet



CHIFFRES CLÉS

> Pas de chiffres précis



	Actions	Réalisé
1-1	Création et impression du guide	-
1-2	Création de la cartographie et de l'annuaire	-



> Favoriser le vrac pour réduire les emballages.

> Lutter contre le gaspillage alimentaire.

OBJECTIFS 2024-2029

> Continuité dans l'action.



www.agglo-lenslievin.fr

   @AggloLensLievin

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
21 rue Marcel Sembat

BILAN PLPDMA 2018-2023

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS SUR LA PÉRIODE 2018 À 2023